Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DE LA RURALITE

Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche **Sous-Direction de la Politique des Formations de l'Enseignement Général, Technologique et Professionnel** **Bureau des Enseignements Technologiques et Professionnels** **1 ter, avenue de Lowendal** **75700 PARIS 07 SP** **Suivi par : Dominique VIRGILI** **Tél : 01.49.55.42.14** **Fax : 01.49.55.56.17** **Réf. Interne :** **Réf. Classement :**	**NOTE DE SERVICE** **DGER/POFEGTP/N2005-2018** **Date: 16 mars 2005**

Date de mise en application : Immédiate.

Annule et remplace :

Date limite de réponse :

Nombre d'annexe: 1

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité

à

Madame et Messieurs les Directeurs régionaux de l'agriculture et de la forêt

Objet : Correctif à la note de service DGER/POFEGTP/N2003-2098 relative aux épreuves E et F du BEPA option «Entretien et aménagement des espaces naturels et ruraux».

Bases juridiques : Décret 89-51 du 27 janvier 1989 modifié ; arrêté du 25 juillet 1995 ; arrêté du 21 juillet 2003 ; arrêté du 15 mars 1999.

Résumé : Grille d'évaluation de la soutenance orale de l'épreuve ET2 du BEPA «Entretien et aménagement des espaces naturels et ruraux».

MOTS-CLES : SOUTENANCE ORALE - NOTE

Destinataires	
Pour exécution : - Administration centrale - Directions régionales de l'agriculture et de la forêt - Directions de l'agriculture et de la forêt des DOM - Inspection générale de l'agriculture - Hauts-commissariats de la République des TOM - Conseil général du génie rural des eaux et des forêts - Inspection de l'enseignement agricole - Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole - Unions nationales fédératives d'établissements privés	Pour information : - Organisations syndicales de l'enseignement agricole public - Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public

Cette note de service a pour objet de modifier la grille d'aide à l'évaluation de la soutenance orale de l'épreuve de rapport de stage ET2.

Il convient de prendre en compte la grille annexée ci-après.

La Chargée de Sous-direction

Brigitte FEVRE

BEPA «EAENR»

GRILLE D'AIDE A L'EVALUATION DE LA SOUTENANCE ORALE DU RAPPORT DE STAGE

NOM :

Prénom :

Session : DATE N° de JURY :

Capacités évaluées lors de la soutenance	**Note sur 40**	**Observations des examinateurs**
1 - Exposé en 5 minutes des principaux éléments abordés dans le rapport : 11 - présence d'une introduction présentant synthétiquement la structure d'accueil 12 - rigueur et précision de la présentation de l'activité 13 - pertinence des conclusions personnelles	/10	
2 - Entretien avec le jury : (15 minutes) 21 - compréhension des questions posées 22 - formulation d'explications complémentaires 23 - rigueur dans les argumentations proposées 24 - précision des connaissances mobilisées	/22	
3 - Respect des codes de la communication orale 31 - précision du vocabulaire 32 - opportunité du choix et de la qualité des supports 33 - gestion du temps imparti 34 - pratique du dialogue	/8	
TOTAL POUR LA SOUTENANCE	**/40**	
Note en points entiers de l'ET2		

Observations principales :

Nom, prénom et signature des examinateurs :